

## **Assez de calomnies et de diffamations !**

Asniéroises, Asniérois,

devant la campagne sale et odieuse qui vise actuellement à me destabiliser en associant mon nom à celui d'une soi-disant secte, j'ai décidé de porter plainte en justice.

Donc plainte a été déposée contre :

- M. Georges Tranchant pour avoir effectué du porte-à-porte auprès des Asniérois et avoir tenu à cette occasion des propos calomnieux.

- Mme Simone Douarre, qui accompagnait M. Tranchant au cours de ces visites aux Asniérois.

Tout cela n'est bien sûr que mensonge. **Ce sont là des procédés scandaleux !**

Et dans la nuit du 17 au 18 mars, de très nombreuses affiches reprenant les thèmes diffamatoires développés par M. Tranchant ont été apposées dans tout Asnières. J'ai là aussi déposé une plainte.

Ces pratiques sont lamentables. Elles me donnent véritablement la nausée. Ces méthodes infâmes reflètent bien la véritable personnalité de leur auteur. L'on m'avait bien dit que M. Tranchant emploierait les pires moyens pour me combattre. On atteint là le niveau le plus bas de la politique.

Pour qu'Asnières ne soit pas donnée à de tels personnages, je vous appelle solennellement à voter les 22 et 29 mars pour que cessent ces agissements.

Et même si vous ne votez pas pour moi pour ces élections, je vous engage de toute façon à ne pas donner votre voix à M. Tranchant.

C'est maintenant à la justice de suivre son cours.

Vous pouvez m'appeler au 47.33.07.00

**MANUEL AESCHLIMANN**